



BERNEX - Au pied de la Dent d'Oche - Tél. 04 50 73 60 35

ILS NOUS ONT QUITTES

Amphion. Paul Baumier, retraité de la SAEME, est décédé le 11 août à l'âge de 68 ans. La cérémonie religieuse a été célébrée le samedi 14 août, à 10 h 30, en l'église de Publier.

Bons-en-Chablais. Rosa Maschio née Bee est décédée. La cérémonie religieuse a été célébrée le mardi 17 août à 15 h, en l'église de Bons-en-Chablais.

Chens-sur-Léman. Yvonne Pignot née Favre est décédée le 14 août à l'âge de 90 ans. La cérémonie religieuse a été célébrée le jeudi 19 août à 15 h en l'église de Chens-sur-Léman.

Evian. Léonce Cappellesso est décédée le 28 juillet à l'âge de 95 ans. Un dernier recueillement a eu lieu au columbarium d'Evian le mercredi 18 août à 15 h.

Evian, Saint-Paul-en-Chablais. Juliette Burnet est décédée. Ses obsèques ont été célébrées le mercredi 11 août à 15 h, en l'église de Saint-Paul-en-Chablais.

Evian, Thonon. Gaston Don est décédé le 12 août. Ses obsèques ont été célébrées le mardi 17 août, à 10 h, en l'église de Neuvecelle.

Lullin. Léon Missillier, retraité de la ville d'Annecy, ancien d'AFN, est décédé le 12 août à l'âge de 71 ans. La cérémonie religieuse a été célébrée le lundi 16 août, à 14 h, en l'église de Lullin.

Morzine. Yolande Premat est décédée le jeudi 11 août à l'âge de 81 ans. La cérémonie religieuse a été célébrée le samedi 14 août, à 14 h 30, en l'église de Morzine.

Nernier. Pierre Berthier, pharmacien honoraire est décédé le 14 août à l'âge de 86 ans. La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 20 août à 14 h en l'église de Nernier.

Saint-Jean-d'Aulps. Alfred Cottet est décédé le vendredi 13 août à l'âge de 84 ans. La cérémonie religieuse a été célébrée le lundi 16 août, à 10 h, en l'église de Saint-Jean-d'Aulps.

Saint-Paul-en-Chablais. Marie-Thérèse Raymond née Coppier est décédée le 11 août à l'âge de 96 ans. La cérémonie religieuse a été célébrée samedi 14 août à 15 h en l'église de Saint-Paul-en-Chablais.

Sciez. Guy Ferrari ancien d'AFN est décédé le 13 août à l'âge de 78 ans. Les honneurs civils ont été rendus le mardi 17 août, à 14 h 30, place de l'Église à Sciez.

Thonon-les-Bains. Renée Planchamp est décédée le 9 août à l'âge de 89 ans. Une bénédiction a eu lieu le vendredi 13 août à 15 h en l'église des Vallées à Thonon.

Thonon, Saint-Paul-en-Chablais. Thérèse Deutsch est décédée le 12 août à l'âge de 94 ans. La cérémonie religieuse a eu lieu le mercredi 18 août, à 14 h, en l'église Notre-Dame-des-Vallées à Thonon.

Kevin participe à des tournois de flipper de niveau européen



Kevin aime écumer les flippers de la cité thermale afin d'y enregistrer les meilleurs scores et d'y inscrire son nom.

Kevin Dorothé, 21 ans, est un mordu de flipper. Il joue depuis qu'il a six ans et connaît par cœur les 10 flippers que compte Thonon. Une passion qu'il a vite décidé de concrétiser en compétition. « C'est toujours bien de se mesurer aux autres joueurs, ça permet de connaître son niveau », indique-t-il. Le week-end dernier, il s'est donc rendu en Angleterre, à Daventry, pour disputer un championnat en solo et en équipe. « Je suis allé en Eurostar jusqu'à Londres, puis j'ai pris un autre train car Daventry est à 100 km de la capi-

tales ». De retour en France, le jeune joueur n'est pas vraiment satisfait de sa prestation. « J'ai fini 53^e sur 82, je peux faire mieux », juge-t-il. Outre le fait de vivre sa passion hors des frontières, Kevin a apprécié l'accueil anglais. « Les Anglais ont vraiment le cœur sur la main, c'est super de voyager et de découvrir d'autres pays grâce au flipper ! » Le 13 octobre prochain, il se rendra à Zurich pour disputer le championnat d'Europe. « Je serai avec les meilleurs joueurs européens, il y aura un niveau de fou ! » se réjouit-il.

A. R.

Dans la famille Dubouloz, on a été imprimeurs durant 130 ans

La rue du 30^e Régiment d'Infanterie abrite l'une des plus anciennes institutions thononaises : l'imprimerie Dubouloz.

Dans le quartier de Rive, non loin du lavoir de la rue du Port, et à proximité de la gare du funiculaire, on peut observer un portail gravé des initiales "AD". Ce portail abrite l'ancienne maison d'André Dubouloz, le fondateur de l'imprimerie Dubouloz, une des plus vieilles entreprises de la cité thermale. « Mon grand-père a racheté cette imprimerie dans les années 1880, explique André Dubouloz, son petit-fils (dans la famille, tous les garçons aînés héritent du même prénom). Il a commencé son activité là-bas, à l'ancienne, c'est-à-dire avec des machines qui fonctionnaient à l'eau courante. Puis, en 1915, il a trouvé une nouvelle maison rue Vallon et il y a installé son imprimerie. » La société familiale trouve alors sa place dans le centre ville de Thonon. Place qui est d'ailleurs toujours la sienne à l'heure actuelle.

En 1916, l'entreprise quitte les mains du grand-père pour se retrouver dans celles du père. Et en 1940, elle quitte les mains du père pour se retrouver dans celles du fils.

Plusieurs métiers en un

André Dubouloz commence le métier alors qu'il n'est âgé que de 17 ans. « Je m'en souviens bien, mon père voulait que je commence un 1^{er} juillet, mais moi j'ai insisté pour que ça soit le 1^{er} août. Je ne voulais pas perdre un mois de vacances », raconte, amusé, celui qui a aujourd'hui 87 ans et demi.



L'imprimerie en juin 1987, au moment où André Dubouloz la quittait.

« J'ai appris le métier, enfin les métiers, puisque j'étais typographe, linotypiste et machiniste, "sur le tas", comme on dit. Et je dois avouer que j'ai eu la chance de côtoyer un excellent ouvrier en typo. »

André Dubouloz se passionne rapidement pour son métier, et dirige son entreprise de main de maître. Entre 1954 et 1964, il fait renouveler tout le matériel de l'imprimerie et connaît une longue période de prospérité : « On bossait comme des dingues, mais il faut dire qu'il y avait de quoi faire. On était spécialisés dans les documents de mairie et le bilboquet, ce sont les cartes de visite, les certificats de naissance, de mariage, de décès et les ouvertures des commerces. Un dimanche matin en hiver, les pompes funèbres sont venues sonner chez moi pour que j'imprime des faire-part de décès. J'étais tout seul, alors je suis descendu dans l'atelier et j'ai mis en route la machine. Et il faisait froid, si froid ! Mais je n'ai pas allumé le poêle, parce qu'il fallait une heure pour qu'il se mette à

chauffer ! C'était comme ça, il fallait parfois travailler dans l'urgence. »

Sept imprimeurs en 1980, deux aujourd'hui

Jusque dans les années 1980, il existe sept imprimeurs à Thonon. Il y avait Sopizet, Du Château, Vuattoux, Le Messager, les Imprimeries commerciales, les Imprimeries du Chablais et donc l'imprimerie Dubouloz.



Toutes les machines (allemandes) de l'entreprise ont été renouvelées entre 1954 et 1964.

« Cours du jour : 1 Pipo = 2,5 € »

Pendant le festival des Fondus du Macadam, un coca, une bière, un verre de champagne, une crêpe ou des frites, c'était 1 Pipo. L'Élixir des Fondus, un sandwich ou une saucisse-frites ? C'était 2 Pipos. Le menu Dent d'Oche ? 5 Pipos... Etablir une monnaie fictive le temps d'un festival, « c'est une pratique courante en Suisse, et qui tend à se développer en France. Ici, Montjoux ou Rock'n'Poche le font déjà », rappelle Matthias Rondot, administrateur de Thonon Événements.

Pratique, le Pipo !

Sa monnaie fictive, l'association l'a instaurée voici une demi-douzaine d'années, essentiellement pour des raisons pratiques. « Ce système permet à nos bénévoles de la buvette et de la restauration de ne pas manipuler d'argent », poursuit M. Rondot. Donc pas d'appoint à faire ni de monnaie à rendre. « C'est aussi meilleur pour l'hygiène, car l'argent, ce n'est pas propre. »

Autre avantage évident pour Thonon Événements : « Comme nous sommes une association



Le Pipo a son effigie, visible au-dessus de la caisse et sur les billets. Son nom rigolo rappelle que c'est une monnaie pour rire.

importante, nous sommes régulièrement contrôlés. Avec le système du Pipo, il n'y a pas d'argent qui risque d'être détourné, notre comptabilité est propre et claire. »

Rien que des avantages pour l'association, donc, mais pour le festivalier ? « Certaines personnes qui ne prennent qu'une boisson nous disent que c'est contraignant ; il y aura toujours des gens pour se plaindre, mais ils ne sont pas une majorité. »

En outre, un Pipo acheté

pour la Matagasse ou lors de la Fête de la musique est toujours valable aux Fondus du Macadam. « En gros, il est valable un an. On voit certaines personnes arriver avec leurs anciens Pipos. »

Trop cher, le Pipo ?

Pour autant, à l'ouverture des Fondus, les commentaires grinçants allaient bon train autour de la caravane faisant office de caisse, et de l'ardoise indiquant le "cours du jour" du

Une époque révolue, puisque désormais, seules deux d'entre elles subsistent. Une évolution à mettre sur le compte de « l'expansion de l'informatique et de l'ordinateur », selon André Dubouloz.

« Maintenant, celui qui a un bon logiciel et une bonne imprimante peut tout faire de chez lui, tout seul, et les typographes ne courent plus les rues, regrette l'octogénaire. Dans mon métier, ce qui me plaisait, c'était de faire des maquettes, de créer. Ce n'est plus possible aujourd'hui. » Cette évolution du métier explique sans doute pourquoi André Dubouloz n'a pas eu de regrets au moment de céder son affaire à un repreneur, d'autant plus, que les six derniers mois avant sa retraite, il avait du faire tourner la boutique seul, « une situation pénible ».

Pour autant, le patrimoine des Dubouloz n'est pas près de s'éteindre, puisque le fils d'André, qui travaille aux Etats-Unis, est... typographe.

JEAN-BAPTISTE SERRON

Pipo : « 2,5 euros ? On voit qu'ils sont riches à Thonon ! C'est la proximité de la Suisse ? » Ou encore : « Passer à 2,50 euros, c'est 25 % d'augmentation. Ça fait cher le verre de bière... »

C'est vrai, après avoir été longtemps à 2 euros, le Pipo a augmenté : « Son cours a été fixé par le bureau de l'association pour des raisons comptables », explique M. Rondot. D'une part pour compenser la hausse du prix des matières premières dans la restauration, et d'autre part « parce qu'on nous a fait la remarque que nos prix étant trop bas, cela risquait de constituer une concurrence déloyale envers les commerçants ».

A 2,5 euros le Pipo, M. Rondot estime que les tarifs de Thonon Événements ne sont pas prohibitifs, mais il le reconnaît : les bénévoles ont essayé quelques réflexions. « Mais ce n'est pas possible techniquement de faire la bière à 2,20 euros ou le coca à 2 euros : c'est la limite de la monnaie unique. Pour autant, les gens n'ont pas boudé la guinguette du festival. »

YVAN STRELZYK